

ZINC GRENADINE

APPEL A CANDIDATURE, Résidence d'auteur.e, illustrateur.trice, auteur.e-illustrateur.trice livre jeunesse à Epinal

L'association Zinc Grenadine, avec le soutien de la Région Grand Est et de la DRAC, et pour le Festival Régional de la Littérature Jeunesse Zinc Grenadine lance un appel à candidature pour une résidence d'auteur.e, illustrateur.rice ou auteu.rice-illustrateur.rice de deux mois (novembre 2022 et janvier 2023). Le·la résident.e développera un projet de création personnelle autour du livre jeunesse, accompagné d'actions de médiation culturelle, développées en bibliothèque, en classes, en milieu rural, vers des adolescents accompagnés par une association de prévention voire en maison d'arrêt. L'artiste retenu.e participera à l'édition 2023 de Zinc Grenadine et fera 2 journées d'interventions scolaires.

Dans une ambiance joyeuse, colorée et vivante, Zinc grenadine offre chaque année une fête régionale du Livre Jeunesse sous chapiteau qui enthousiasme autant notre fidèle public que la vingtaine d'auteurs retenus. Tous sont ravis de la proximité qui s'instaure dans un décor chaleureusement humain.

Les dossiers soumis concerneront un projet de livre jeunesse. Il pourra s'agir de finaliser un projet déjà en discussion avec un éditeur, ou de concevoir un projet à soumettre à des éditeurs. Ce projet pourra également proposer d'autres déclinaisons (exposition, production, extension numérique...) mais l'album jeunesse demeurera l'élément central de la création. Si le projet propose un axe numérique, celui-ci devra aussi être réalisé par le·la candidat.e. Aucune contrainte particulière ne s'applique au genre ou à la forme du livre, qui s'adressera en priorité aux jeunes lecteurs.

Le dossier comprendra :

- une lettre de candidature
- une bio-bibliographie avec coordonnées
- une note d'intention sur le projet de résidence (format.doc ou .pdf)
- un des livres édités

Les 3 premiers documents devront être envoyés au plus tard le **15 avril** par voie électronique à yannick.isabelle@wanadoo.fr

Les autres éléments du dossier seront adressés à ZINC GRENADINE, 66 rue de Bellevue 88000 Epinal. Retrouvez également les informations sur notre page Facebook et notre site internet <http://www.zincgrenadine.fr>

Ne pas envoyer de document de valeur car le dossier ne sera pas retourné

Renseignements auprès d'Isabelle au 06 89 36 36 00.

L'artiste retenu.e percevra une allocation de 2400 euros par mois en droits d'auteur correspondant à la bourse de résidence financée par le Conseil Régional et la DRAC et versé directement par la Région.

Les frais de déplacement seront pris en charge, pour un montant d'un aller/retour par période de résidence, barème frais kilométriques des impôts ou billet SNCF 2ème classe. Le logement est pris en charge par le Zinc Grenadine avec les frais de repas pour les journées d'animation sur justificatifs et dans la limite de 15 euros par repas.

Le·la candidat·e s'engage à réaliser des actions de médiation culturelle (rencontres et/ou ateliers) : 4 à 6 jours par période soit 30 % du temps de la Résidence. Actions développées en bibliothèque, en milieu rural, vers des adolescents accompagnés par une association de prévention voire en maison d'arrêt. L'artiste retenu(e) participera à l'édition 2023 de Zinc Grenadine et fera 2 journées d'interventions scolaires. Ces actions permettront au public de mieux connaître le travail du·de la résident·e.

